

Toulouse, le 21 février 2005

## La SNCF communique

### La SNCF met tout en œuvre pour recouvrer sa qualité de service sur le réseau régional de Midi-Pyrénées

A partir de la rentrée des vacances de février, la SNCF met en place un plan d'actions afin de pallier les mauvaises conditions de transport constatées au cours des dernières semaines et garantir la fiabilité du service promis.

La forte croissance du trafic TER (+ 7% en 2004), une recrudescence de pannes sur les matériels X72500 et les intempéries dans les Pyrénées expliquent la dégradation de service de ces dernières semaines.

Pour faire face à cette situation, le plan de transport régional a été adapté en tenant compte des différentes contraintes d'exploitation :

- un programme des circulations est établi en fonction du nombre d'engins disponible actuellement avec certitude et communiqué largement à la clientèle. Des affiches sont apposées dans les gares, des distributions de dépliants-horaires sont effectuées à bord des trains et dans les gares, l'information est disponible sur le site [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com) ;
- des rames d'autres régions (notamment Marseille) sont mises à notre disposition afin de pallier la défaillance de certains matériels ;
- 15 TER des axes Toulouse/Mazamet et Carmaux/Rodez sont assurés provisoirement par autocar (sur tout ou partie du trajet) sur la période du 28 février au 1<sup>er</sup> mai 2005. Cette mesure permet de libérer du matériel afin d'améliorer la capacité des trains en période de pointe et d'assurer le service promis.

Par ailleurs, un deuxième volet d'actions permettant une meilleure coordination de la maintenance des matériels a été élaboré. En effet, les autorails X72500 connaissent des défaillances techniques en particulier sur le moteur. La Direction du Matériel continue à travailler avec le constructeur Alstom pour améliorer la fiabilité de ces engins et adapter les organisations de maintenance pour tenir compte des particularités de ces matériels.

A moyen terme, la mise en service de l'Etablissement Régional du Matériel à l'été 2005 sur le site de Raynal permettra progressivement la maintenance de ces autorails à Toulouse ce qui limitera les temps d'immobilisation de ces autorails en évitant leur acheminement sur Limoges.

Enfin, la livraison progressive des AGC (6 seront livrés en 2005 en plus des 4 déjà livrés en 2004) permettra à partir du mois d'août de résoudre sensiblement les problèmes de capacité.